

# Rapport trimestriel Décembre 2024



**Modèle de portefeuille : Vivium Selection Passive Defensive** **Date : 01/12/2024**

Depuis notre dernier rapport, les résultats des élections américaines ont confirmé la réélection de D. Trump pour un nouveau mandat. Cette administration, bénéficiant d'un fort soutien institutionnel (Chambre des représentants, Sénat, Cour suprême), devrait mener une politique internationale fortement orientée vers des accords bilatéraux et transactionnels, renforçant notamment l'usage des droits de douane comme levier stratégique.

Sur le plan national, des réformes majeures sont anticipées : réduction des impôts, dérégulations massives touchant divers secteurs (banques, industries, suppression d'agences gouvernementales) et un changement radical dans la gestion des enjeux climatiques.

Ce contexte éloigne les risques de "hard landing" pour l'économie américaine, tout en soutenant des perspectives bénéficiaires accrues pour les entreprises. Toutefois, les attentes relatives au déficit public, à la dette et à l'inflation se détériorent. En conséquence, le marché anticipe une hausse modérée du taux terminal de la FED, avec des interrogations sur le rythme des futures baisses de taux.

En Europe, les défis sont multiples : des situations politiques et budgétaires fragiles compliquent les efforts nécessaires pour maintenir une compétitivité dans un contexte géopolitique marqué par une logique de blocs. Ces incertitudes ajoutent une dose importante d'imprévisibilité aux perspectives économiques.

Depuis le dernier rapport trimestriel, aucune modification n'a été apportée à la sélection. En 2024, les performances sont largement positives pour les actions, en particulier celles des États-Unis, ainsi que pour les obligations en USD et en EUR. Mi-juillet, l'exposition aux actions américaines a été renforcée grâce à des ajustements de pondération au sein des fonds sélectionnés.

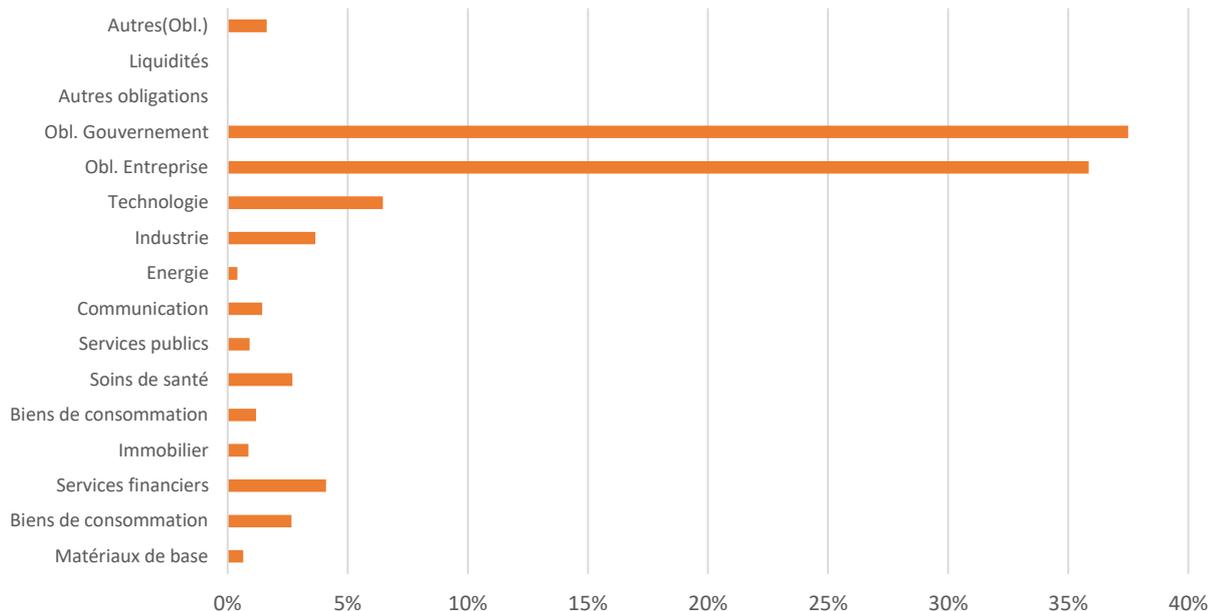
La répartition indicative de Vivium Selection Defensive Passive est de 24,5 % pour les fonds d'actions, 73,5 % pour les fonds d'obligations et 2 % pour les liquidités. Cette répartition est fixée au début du contrat. Tous les 3 mois, le gestionnaire peut aligner la composition du fonds sur cette fourchette cible. Si nécessaire, le gestionnaire peut ajuster le spread plus tôt. Le gestionnaire peut à tout moment modifier la sélection des fonds d'actions et d'obligations sous-jacents dans lesquels le Fonds d'assurance investit. La Compagnie est responsable de la composition et de la gestion du Fonds d'assurance.

Les fonds d'actions visent une répartition mondiale où toutes les régions, tous les secteurs et tous les thèmes peuvent être pris en compte.

| Aperçu du portefeuille                   | ISIN         |                           | Pondération |
|--|--------------|---------------------------|-------------|
| AMUNDI MSCI World Climat                 | LU1437021204 | Global Equity Large Cap   | 3,76%       |
| Amundi – Index MSCI US SRI               | LU1861135512 | US Equity Large Cap Blend | 10,00%      |
| BNPP E MSCI EMU ESG FTD MINTETrkPrivlCap | LU1291098660 | Europe Equity Large Cap   | 11,24%      |
| BNPP E € Corp Bond SRI PAB 3-5Y Tr I Acc | LU2008761210 | Europe Fixed Income       | 30,00%      |
| BNPP E JPM ESG EMU GovtBd IG 3-5Y I Cap  | LU2008763182 | Europe Fixed Income       | 37,50%      |
| Amundi Global Corp SRI 1-5Y IHE-C        | LU1567999476 | US Fixed Income           | 7,50%       |

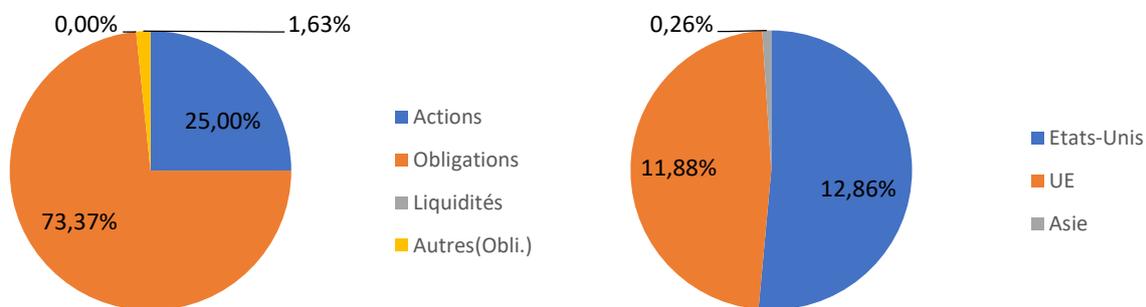
100%

## Allocation sectorielle

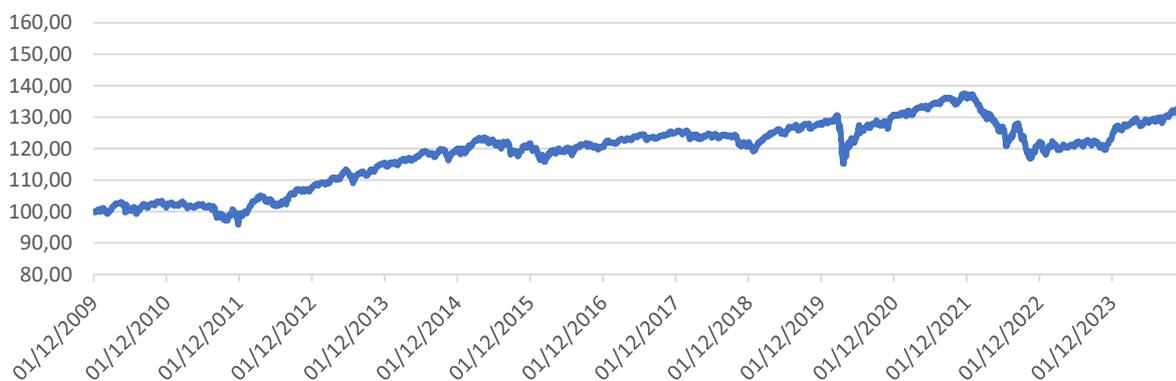


## Répartition d'actifs

## Région (actions)



## Graphique Evolution des prix backtesting(\* 15 ans)



(\*) Deze grafiek is gebaseerd op de netto inventariswaarden (NIW) van de onderliggende waarden in Morningstar, in de huidige samenstelling. Indien de NIW niet beschikbaar is, maken we gebruik van een benchmark of vergelijkbare fondsen. De hier getoonde koerswaarden zijn voor instapkosten en na aftrek van periodieke beheerskosten.

## Rendement (simulé)

30/11/2024

| YTD   | 1 An  | 5 Ans | 10 Ans |
|-------|-------|-------|--------|
| 4,84% | 7,89% | 0,82% | 1,08%  |

## Informations clés

Ce document est un document publicitaire contenant des informations sur Vivium Selection, un contrat d'assurance-vie de la branche 23 de droit belge à durée indéterminée. Avant de souscrire un contrat, nous vous conseillons de lire attentivement le document d'informations essentielles, le règlement de gestion et les conditions générales. Ils sont disponibles sur le site [vivium.be](http://vivium.be).

Sur notre site web et dans ces fiches d'information, vous trouverez tous les détails concernant l'objectif d'épargne et d'investissement, le rendement, les principaux risques, les frais et les taxes, le montant minimum et l'endroit où la valeur est communiquée.

Le présent rapport concerne le "Fonds d'assurance interne personnalisé de la branche 23" dans le cadre de la convention d'assurance de Vivium Selection. Le fonds d'assurance est géré dans le seul intérêt du preneur d'assurance et des bénéficiaires de la convention d'assurance qui lui est associée. Le rendement et le remboursement du capital ne sont pas garantis par la Compagnie.

Les fonds sont exposés à divers risques qui varient en fonction de leur objectif et de leur politique d'investissement. Pour atteindre cet objectif d'investissement, les gestionnaires de chaque fonds peuvent investir dans différentes classes d'actifs et selon différents styles. Les proportions dans lesquelles ils le font sont variables et dépendent des conditions du marché et de la politique d'investissement du fonds concerné. Les rendements n'étant pas garantis, il existe toujours un risque que les investissements réalisés ne produisent pas les résultats escomptés, et ce malgré l'expertise des spécialistes.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur une simulation de rendement ,passé, et n'est pas un indicateur fiable des rendements futurs.

En cas de réclamation, veuillez me contacter, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez également contacter directement le service de gestion des plaintes de Vivium (Gestion des plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles ; [klacht@vivium.be](mailto:klacht@vivium.be) ; 02/250.90.60. Vous pouvez également contacter le Service de médiation des assurances (Place de Meeûss 35, 1000 Bruxelles), 02/547.58.71 ou [info@ombudsman-insurance.be](mailto:info@ombudsman-insurance.be).

En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurances. Pour un conseil personnalisé ou une offre d'assurance, contactez-moi. Vous pouvez également consulter les informations légales complètes.